

Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre 2009

Ordre du jour

- Installation du Conseil d'école
- Présentation des règlements
- Présentation du projet d'école
- Présentation par M. le Maire des travaux de construction du nouveau restaurant scolaire et de l'organisation des entrées et sorties de classes pendant ces travaux
- Questions diverses

Présentation de chacun

Grand tour de table

Rappel des effectifs et répartitions dans les classes

Lecture des règlements et des modifications : les deux règlements sont approuvés à l'unanimité

Présentation du projet d'école pour les trois années à venir

- Bilan du projet précédent
- Distribution du nouveau projet

L'équipe enseignante est partie du bilan du projet précédent: ce qui a été réussi et moyennement réussi. Pour l'équipe, le bilan est satisfaisant en ce qui concerne les actions sur l'environnement mais pour l'éducation citoyenne, il reste beaucoup de choses à travailler ou retravailler, comme la résolution des conflits par le dialogue.

Donc l'éducation citoyenne sera une priorité dans le prochain projet d'école. Mme Laclare nous a présenté tout le projet, avec les objectifs, le pourquoi de ceux-ci et les démarches pour les atteindre.

Le projet est approuvé par l'ensemble du Conseil d'école. La FCPE est intervenue pour demander comment l'équipe enseignante comptait faire pour passer l'info de ce nouveau projet car il nous semble important d'y intégrer les familles, mais nous n'avons pas eu de réponses précises.

Intervention de M. le Maire

- La FCPE remercie la municipalité pour les efforts réalisés au niveau de l'encadrement pendant la pause méridienne. La création d'une « commission cantine » est souhaitée réunissant représentants des parents, municipalité, prestataire.
- La municipalité est également remerciée pour la construction récente du nouveau préau (coût : 70 000 euros)
- Le parking devant l'école élémentaire sera fermé à partir du 16 novembre. Les entrées et sorties des élèves en élémentaire seront modifiées. L'entrée pour les maternelles ne change pas, pour les primaires, elle se fera par le pré manoir. La municipalité va améliorer l'éclairage du chemin et agrandir celui-ci. Pour les parents ayant des enfants en maternelle et en primaire ou dans la classe de Mme Dujardin, ils pourront passer par le portillon qui sépare la maternelle du primaire.
- Une partie de l'avenue du Ramponneau sera en sens unique, le temps des travaux
- Le coût des travaux est de 1,5 millions d'euros H.T.
- Les familles seront averties de la réorganisation par lettre transmise à chaque enfant. M. Barret propose d'y rappeler l'existence du bus à pattes. Mme Laclare rappelle qu'ils répondront au cas par cas si nécessaire.

- Le projet de plantation avec les enfants sur les espaces verts du parking est reporté en raison des travaux
- Les Portakabin seront déplacés en février. Ils seront réinstallés dans l'espace vert derrière l'école maternelle
- Pour le Bus-à-pattes, la possibilité d'un répondeur téléphonique à la mairie au service des parents est évoquée
- M. le Maire répond qu'actuellement il n'y a pas de ligne disponible en mairie. Il essaie de voir si c'est possible au niveau des autres bâtiments municipaux. Il précise pour information qu'après les travaux, le téléphone passera au numérique. Donc par la suite ce serait plus simple pour nous de mettre un répondeur.
- Les parents du groupement « Les Enfants d'abord » proposent l'organisation d'un ramassage scolaire par bus pour les enfants qui habitent loin.
- M. le Maire répond que ce n'est pas envisageable au niveau du coût.

Question de la FCPE : après les travaux, quel sera le redéploiement de la bibliothèque et de la salle informatique ?

Après les travaux, la Grande section de Madame Dujardin rejoindra l'école maternelle ; la bibliothèque réintégrera son local initial. Néanmoins ce sont la directrice et l'équipe enseignante qui redistribueront les salles selon les besoins.

Mme Laclare fait remarquer qu'en ce qui concerne l'informatique, les besoins ont évolué depuis 10 ans (création du premier site de l'école). La plupart des ordinateurs ont été récupérés ou ne sont plus suffisamment performants. Un projet sera à construire dans les années qui viennent pour ré-équiper l'école en ordinateurs portables sans doute, utilisables soit en classe, soit en ateliers selon les besoins, avec accès à internet.

Toutefois les conditions actuelles n'empêchent pas les élèves de CM2 de partir en 6ème avec les B2I (Brevet Informatique et Internet)

Intervention de Mme Serrure, adjointe aux écoles

- À partir de janvier 1 fruit sera distribué 1 fois par semaine en élémentaire
- L'opération « Construction de mangeoires » dans le cadre de la semaine bleue (rencontre 3ème âge et élèves de CE2) fut une réussite
- Le CME (Conseil Municipal d'Enfants élu l'an dernier) fonctionne bien. Les enfants continuent à s'investir avec plaisir dans les tâches qu'il effectuent

Questions aux enseignants

- Serait-il possible de mieux informer les parents des différentes actions pédagogiques menées en classe ?
- Réponse : d'une façon générale, les parents sont informés par la lecture du cahier de liaison. En maternelle les travaux sont rendus à chaque fin de période. Il est conseillé de favoriser le dialogue avec les enfants pour qu'ils racontent tout ce qu'ils font à l'école. Les enseignants restent disponibles pour rencontrer les parents et expliquer ce qui est fait en classe.
- La FCPE ainsi que le groupement « Les Enfants d'abord » souhaitent mettre en place un projet de parents-relais par classe afin d'améliorer la relation et les contacts entre les parents, les élèves et la classe.
- Réponse : Mme Laclare voulait savoir comment nous comptons procéder, l'utilité de ceci ne lui apparaît pas évidente. Un trombinoscope des parents élus sera réalisé afin qu'ils soient connus de tous. Lorsque les « Relais » seront organisés, l'ensemble des parents sera averti par l'intermédiaire des cahiers de liaison.